



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000504422

Discipline : L1800 - Arts Plastiques (L1800)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0690097F

Nom de l'établissement : Lycée polyvalent Claude Bernard - Lycée des métiers de la vente, des services et du commerce

Commune : VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Adresse : 234 rue PHILIPPE HERON 69665 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Courriel : ce.0690097F@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Professeur-e ayant en charge l'enseignement de spécialité arts plastiques en première et en terminale générales.

Missions

Ce service sera complété par l'enseignement optionnel arts plastiques en lycée, ainsi que par la discipline arts plastiques en collège.

Car la cité scolaire Claude Bernard est constituée, entre autres, d'un collège de 750 élèves et d'un LPO, avec un service à compléter de part et d'autre.

La personne titulaire du poste devra travailler en étroite collaboration avec l'enseignante du LGT ainsi qu'avec l'enseignante du collège

Compétences requises

Connaissance et expérience solides de l'épreuve de spécialité arts plastiques au baccalauréat. La personne retenue devra avoir corrigé l'épreuve écrite et interrogé dans le cadre du grand oral.

Relations étroites avec les partenaires artistiques et culturels. La personne retenue devra avoir tissé des liens avec notre partenaire historique, le musée Paul Dini.

Connaissance pointue des poursuites d'études et des métiers visés après un baccalauréat artistique. Relations avec les universités et écoles d'arts.

Capacité de travail au-dessus de la moyenne : des heures supplémentaires sont à assurer, les préparations et corrections sont très denses.

Capacités d'organisation et d'anticipation : visites, projets, expositions, sont à monter, en particulier des événements où les élèves mettent en oeuvre et en scène leurs réalisations

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :
SANDRA GOLDSTEIN (Sandra.Goldstein@ac-lyon.fr)

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)

- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.